

SEMINAIRE DE FORMATION

MEMBRES DU CLUB ET DES PRATICIENS

Volet2 Plan d'Action Exercice 2007:

Programme Formation et Promotion



Thème

**L'ACTE UNIFORME RELATIF
A L'ORGANISATION ET A L'HARMONISATION DES COMPTABILITES**

Formateur

**Monsieur Souleymane SERE,
Expert comptable, Commissaire aux
comptes, Gérant du cabinet PANAUDIT
Inscrit à l'ONECCA BF (BURKINA FASO),**

Juillet 2007

SOMMAIRE

I. **Programme de formation**

Page 4

II. **Annexes**

Page 9

Annexe1 : CV de l'Animateur

Page 9 à 19

Annexe2 : Plan d'Action Club Ohada Guinée (Exercice 2007)

Page 20 à 22

Exposé Préalable :

Le Club Ohada est l'organisation locale présente au sein des pays membres du traité, qui, sous la supervision de l'**UNIDA**, est chargé de la promotion et la vulgarisation du droit ohada par la diffusion sous toutes ses formes.

Présent en Guinée, il est dirigé par un Conseil d'Administration composé de quatre (4) membres :

M DIALLO Thierno A B, **Président**

M DIALLO Amadou Oury, **Vice-Président**

M CAMARA Alhassane Naby, **Secrétaire Général**

Mme BANGOURA Zeynab Pauline, **Trésorière**

Dans le cadre de ses actions de vulgarisation et de promotion du droit communautaire, le club s'est fixé des objectifs au début de l'année à travers un plan d'action pour l'exercice **2007**, disponible sur le site www.ohada.com (**voir annexe 2**).

Ce plan d'Action, dans son second volet « **Promotion et Formation** » prévoyait l'organisation de programmes de diffusions des Actes Uniformes les moins connus en République de Guinée, dont un séminaire de formation sur l'Acte Uniforme portant organisation de l'harmonisation des Comptabilités des Entreprises au mois de Septembre.

Pour ce faire, il fallait faire appel à un Expert étranger, spécialiste et ayant une forte expérience et une bonne réputation dans le domaine de la comptabilité ohada, surtout dans le domaine de la formation.

C'est ainsi que sur recommandation du **Professeur NDIAW DIOUF** (consulté à l'occasion d'un de ses séjours en Guinée), le Club Ohada a contacté **Monsieur Souleymane SERE** (**voir CV en Annexe 1**), qui nous a favorablement répondu pour animer cette formation, dont le contenu est exposé dans le présent document.

Pour finir, le club ohada guinée tient à remercier par la présente, le Ministère de la Justice à travers le Centre de Formation et de Documentation Judiciaires, l'UNIDA et la Coopération Française pour leur constant soutien à la promotion du droit et de la justice en Guinée en général, ainsi qu'à leur appui à nos actions en particuliers.

DIALLO Thierno Amadou Boubacar
Président du Club Ohada Guinée

PROGRAMME DE FORMATION

I.1 CIBLES, OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET RESULTATS ATTENDUS

⇒ Groupes cibles

La formation s'adresse à deux (2) catégories de cibles :

- Les membres du Club OHADA de Guinée
- Les Magistrats, Auditeurs de Justice, Experts Comptables, Avocats, Professeurs d'Universités et Praticiens au sein des entreprises

⇒ Diligences

Les diligences qui seront mises en œuvre sont celles prescrites par les normes professionnelles (évaluation des besoins orientée vers les résultats).

Démarche du Formateur :

- Identification des besoins des groupes cibles (avant et pendant la diffusion)
- Définition des objectifs et des résultats
- Proposition d'un programme de formation sur mesure pour les résorber
- Diffusion de la formation, évaluation des résultats
- Elaboration du rapport de mission

⇒ Objectifs andragogiques et résultats attendus

Au regard du profil des cibles, les résultats attendus peuvent être définis comme suit :

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent :

a. **Savoir**

- Le cadre conceptuel de la normes comptables : les objectifs de la comptabilité financière et les options fondamentales
- Les règles qui gouvernent l'élaboration des états financiers : principes comptables et règles d'évaluation
- Les principaux enregistrements (écritures courantes et spécifiques, règles d'arrêté des comptes)
- L'utilité et le mode d'emploi des états financiers : lire les états financiers (bilan, compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois, l'état annexé) ;
- Les exigences de la norme en matière d'organisation et de procédures comptables : contrôle interne et fiabilité des états financiers
- Les implications en termes de responsabilités et de sanctions des différents acteurs impliqués (producteurs et contrôleurs) en cas d'infractions aux prescriptions de la norme comptable
- Etat des lieux de l'application de la norme dans la région OHADA

b. Savoir faire

A partir de cas pratiques appropriés, être en mesure :

- Maîtriser les fondamentaux de la norme (cadre conceptuel, états et documents obligatoires, règles d'élaboration et de présentation des états financiers, etc.)
- De lire et d'interpréter les documents financiers (Etats prévisionnels, rapport de gestion, états financiers de synthèse annuel, rapport des réviseurs internes et externes)
- D'identifier l'organisation, les procédures et les outils à mettre en place pour assurer une bonne application de l'AUOHC
- De situer les niveaux de responsabilités des différents acteurs impliqués

I.2 PROGRAMME DE FORMATION ET CONTENU PEDAGOGIQUE

⇒ Programme de formation

Compte tenu des besoins (objectifs pédagogiques, résultats attendus et qualité des participants), le programme de formation ci – dessous est proposé sur une durée de quatre (4) jours :

✓ Module 1 :

PRESENTATION DU MODELE : LES BASES CONCEPTUELLES DE L'AUOHC

✓ Module 2 :

LES MODALITES D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS : LES PRINCIPES COMPTABLES, LES REGLES D'EVALUATION, LE CADRE COMPTABLE ET LES PRINCIPAUX ENREGISTREMENTS

✓ Module 3 :

LES ETATS FINANCIERS : MODULARITE, STRUCTURATION ET MODE D'EMPLOI

✓ Module 4 :

AUOHC ET GESTION : CONTROLE INTERNE ET FIABILITE DES COMPTES

NB : Une comparaison du nouveau référentiel avec les plans comptables antérieurs sera effectuée.

Le programme ci – avant est structuré de manière à permettre aux participants, une approbation rapide de son contenu. En conséquence, le volume horaire nécessaire à l'appropriation par les participants des connaissances et des habilités requises est estimé à 24 heures¹ qui se répartissent par importance comme suit :

<i>Modules</i>	Poids/importance	Nombre d'heures	Jour
1.	20 %	4,8	J
2.	35 %	8,4	J + 1
3.	25 %	6	J + 2
4.	20 %	4,8	J + 3
TOTAL	100%	24	4 jours

I.3 APPROCHE ANDRAGOGIQUE ET RAPPORTS

⇒ Techniques de diffusion

Les méthodes d'animation sont actives et comprendront entre autres :

- ✓ De brefs exposés sous forme de fiches techniques (explication des concepts de base) ;
- ✓ D'échange d'expériences ;
- ✓ D'études de cas tirées de la pratique (individuelles ou en groupes) ;
- ✓ De mise en situation réelle (simulations) ;

¹ 6 heures par jour en journée continue avec 2 pauses café

- ✓ De discussions en atelier (formation de petits groupes de discussions autour d'une ou de plusieurs questions précises) ;
- ✓ De remise d'une documentation appropriée (cahier de participant et certificat de participation).

Un document pédagogique sera élaboré et mis à la disposition des participants. Ce document sera descriptif et analytique et portera sur toutes les aspects théoriques et pratiques développés.

⇒ Rapports

L'issue de la formation sera sanctionnée d'un rapport de mission qui comprendra :

- un rapport sur le déroulement d'ensemble de la formation avec les évaluations
- Les documents produits au cours de la formation
- Le manuel du stagiaire en fichier électronique.

I.4 MODALITES PRATIQUE DE PARTICIPATION

Contactez :

Monsieur DIALLO Thierno Amadou Boubacar

Président Club Ohada Guinée

Tél : 224 60 30 19 35

clubohadadeguine@yahoo.fr

⇒ Conditions matérielles

- La durée de la formation est de 4 jours, en journée continue (de 6 heures / jour avec 2 pauses café)
- Le cahier du participant (codex) sera transmis au moins 10 jours (pour duplication) avant la diffusion de la formation par le consultant
- Sont prévus les outils andragogiques ci – après :
 - Ordinateur portable avec application Power Point
 - Vidéo – projecteur
 - Tableau à papier (avec rouleaux de rechange) et marqueurs
 - Cahier de prise de notes pour chaque participant avec crayon à bille
 - Etc.

ANNEXES

Annexe 1

**CV DE MONSIEUR SOULEYMANE SERE
ANIMATEUR PRINCIPAL**

Nom	:	SERE
Prénom	:	Souleymane
Profession	:	Expert Comptable
Responsabilité	:	Gérant associé PANAUDIT - Burkina et ; TOGO
Affiliation à des associations professionnelles	:	Membre de l'ONECCA Burkina,
Fonction proposée pour la mission	:	Consultant - formateur des formateurs

Principales qualifications :

- ✓ Expert comptable, Commissaire aux comptes de sociétés,
- ✓ Formateur des formateurs à l'Ecole Régionale Supérieure de Magistrature de l'OHADA (ERSUMA),
- ✓ Professeur associé en charge du Cours de comptabilité approfondie au cycle d'expertise comptable et financière au CESAG (DAKAR)
- ✓ Responsable des cycles de formation diplômante du CERPAMAD (Masters et licences professionnelles)
- ✓ Directeur de publication et auteur d'ouvrages de comptabilité.

Formation :

- ✓ *Diplômé d'Expertise comptable*
- ✓ *Commissariat aux comptes de société*
- ✓ *Diplômé de l'école Supérieure de Droit de OUAGADOUGOU (Maîtrise en Droit des Affaires), meilleure mention ;*
- ✓ *Baccalauréat, série G2, Techniques Quantitatives de Gestion, mention Bien.*

Expérience professionnelle :

- ✓ M. **Souleymane SERE** est gérant associé **PANAUDIT-BURKINA**. Il est par ailleurs Directeur de publication de la revue "Le Nouveau Manager", co – auteur de « Droit comptable SYSCOH/SYSCOA ».

M. **Souleymane SERE** a plus de 15 ans d'expérience professionnelle acquise dans différentes institutions :

- SOFIDEC (BURKINA FASO) en tant que Réviseur comptable
- SOREX : Cabinet Doudou Seydi (SENEGAL) en tant que chef de mission mémorialiste ;
- CESAG (SENEGAL) en tant que chef comptable, puis CONTROLEUR financier ;
- PANAUDIT-BURKINA (depuis fin 1992) en tant que Gérant, Directeur de mission ;
- CERPAMAD : MEMBRE FONDATEUR ET PCA

Publication

Monsieur SERE est auteur ou co – auteur des ouvrages ci – après :

- Droit comptable : Système comptable OHADA, Système comptable Ouest Africain (SYSCOA) 2002, édition découvertes du Burkina, 159 P.
- Auteur des commentaires relatifs au droit comptable de l'OHADA, in Traité et Actes uniformes commentés et annotés, Juriscope 2002.

- Auteur de la liste intégrale des comptes du SYSCOA et du SYSCOHADA, édition Outils du management, 2004
 - Co – Auteur des commentaires relatifs l'Acte uniforme relatif au contrat de transport de marchandises par route de l'OHADA, édition Outils du management, 2004.
 - Co – Auteur des commentaires sur la réglementation des achats publics (à paraître).
- **Publications encours :**
- Code des impôts à l'épreuve de la pratique de 1960 à 2007
 - SYSCOHADA : Guide des principales écritures comptables
 - Commentaires de l'AUOHC et SYSCOA révisé, 2^{ième} édition

M. SERE a dirigé ou participé à de nombreuses missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burkina Faso.

Les missions auxquelles **M. SERE** est intervenu s'organisent autour des Etudes diagnostics et organisationnelles, la mise en place de systèmes comptables et financiers (manuels ou informatiques), l'élaboration de procédures administratives et comptables, l'audit informatique, l'audit financier, l'audit fiscal et l'audit comptable. En tant que directeur de mission associé, Monsieur SERE a supervisé la conduite des quelques missions ci – après :

Ingénierie de la formation et formations

Dans son parcours professionnel, Monsieur SERE à conçu et administré de nombreux Séminaires de formation destinés aux adultes en activité, tant au Burkina, que dans les pays de la sous – région.

Au BURKINA FASO

- **Evaluation du personnel et élaboration de plans de formation :**
 - FOSIDEC
 - LONAB
 - BUMIGEB
 - ONATEL
 - ONEA
 - SONABEL
 - PAA
 - BBDA
 - SOPAFER-B
 - Etc.
- **Formation de nombreux groupes cibles sur les Actes uniformes (y compris le droit comptable) :**
 - Juristes d'entreprise : financement UE (2004) ;
 - Professeurs des lycées et des collèges d'enseignement techniques: financement UE (2004) ;
 - Administrateurs des sociétés d'Etat (1998 à nos jours) ;
 - Membres de l'association professionnelle des Banques et Etablissements financiers (2000) ;
 - En faveur des magistrats (TI et TGI et membres des hautes juridictions) du Burkina avec financement Banque Mondiale :
 - Séminaire sur « le contentieux de l'interprétation et de l'application des Actes uniformes » tenu du 24 au 26 janvier 2004 à Ouagadougou
 - Séminaire sur « le concours de l'administration judiciaire burkinabé à l'effort d'harmonisation des législations dans l'espace OHADA » tenu du 13 au 15 décembre 2004 à Ouagadougou
 - Séminaire sur « le développement et extension du droit harmonisé OHADA » tenu du 17 au 19 janvier 2005 à Ouagadougou

- Formation des administrateurs et autres décideurs au SYSCOA (Système Comptable Ouest Africain):
 - LNBTP
 - CARFO
 - CGP
 - Premier ministère
 - PNGT
 - FEER
 - Etc.
- Projet Sectoriel des Transports (PST2) : Formation des cadres sur le nouveau système d'évaluation des rendements dans l'administration publique ;
- Assemblée Nationale : Formation des fonctionnaires parlementaire sur le nouveau système d'évaluation des rendements dans l'administration parlementaire ;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) : Formation des cadres en gouvernance d'entreprise (2006) ;
- Association Professionnelle des Institutions de Microfinance (APIM) : Formation sur l'élaboration et suivi budgétaire dans les institutions de micro – finances (2006) ;
- Projet Sectoriel des Transports (PST2) : Formation des acteurs du secteur du transport sur le thème Gestion commerciale et financement de l'activité du transport public à Bobo Dioulasso et Ouagadougou (septembre 2006) ;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) : formation du personnel et des cadres sur les thèmes ci – après :
 - Gestion financière des collectivités territoriales ;
 - Conception et mise en place d'un système de gestion budgétaire ;
 - Technique de détection et de prévention des fraudes et des malversations ;
 - Audit de la trésorerie ;
 - Contrôle interne et optimisation de la fonction comptable ;
 - Manuel des procédures : Enjeux, méthodologie et outils d'élaboration et de mise en œuvre.
- Formation des banquiers sur le contentieux des sûretés de crédit/contentieux bancaire et nouveau cadre juridique de l'OHADA (23 participants) ;
- Formation sur les techniques et les outils d'élaboration des procédures (2000) plus de 30 participants dont l'ONATEL
- Formations des administrateurs de sociétés à capitaux publics organisées par l'IEPP
 - Entreprises en difficultés (2002).
 - Stratégies et actions de bon management (2003)
 - Contrôle interne (2006)
- Formation en efficacité commerciale et en accueil :
 - LONAB : formation des vendeuses en techniques de vente du PMU (300 personnes)
 - UAB : formation des chefs d'équipe en efficacité commerciale
 - BCB : formation des guichetiers en techniques d'accueil ;
 - Séminaires inter - entreprises : techniques d'accueil, plus de 20 participants
 - GRAPHI SERVICE
- Formation des responsables d'entreprises du bâtiment et travaux publics sur le thème Procédures douanières accélérées.
- Formation de décideurs sur des thèmes variés :
 - formation au SYSCOA (Système Comptable Ouest Africain), plus de 800 personnes (DG, Administrateurs, Cadres comptables, comptables de base, etc.)

- formation des gestionnaires de projets sur le système d'information comptable et financier (12 participants) (1994) :
- les techniques d'arrêté annuel des comptes, 30 participants (1994 et 1995).
- Gestion des ressources humaines : Négociation et gestion des conflits, 28 participants (1995)
- Comment obtenir la certification sans réserve de vos comptes : contrôle interne et optimisation de la fonction comptable (septembre 2001 Cotonou).
- Comment maîtriser le risque fiscal ? Contrôle interne et gestion fiscale de l'entreprise (octobre 2001 Ouagadougou)
- Contrôle interne et gestion des projets de développement dans l'espace UEMOA (septembre 2001 Ouagadougou)
- Problématique de l'arrêté des comptes dans le nouveau contexte du SYSCOA révisé (novembre 2001 Ouagadougou) ;
- Techniques d'arrêté des comptes et gestion de la trésorerie : formation des administrateurs du FEER (2002).
- Entreprises en difficulté : formation des administrateurs des sociétés d'Etat (2002).
- Management des entreprises à capitaux publics
- Initiation au droit comptable
- Gestion comptable et fiscale des études d'huissier
- Gestion comptable des études notariales
- Le nouveau cadre règlementaire des marchés publics
- Elaboration des manuels de procédures
- Les fraudes et les détournements en entreprise (modalités de prévention et de détection)
- La TVA
- Communication avec le monde rural (SOFITEX)
- Optimisation de la fonction comptable et contrôle interne (au Bénin)
- Contrôle interne et gestion fiscale de l'entreprise
- Contrôle interne et gestion des projets de développement
- Arrêté des comptes dans le cadre nouveau du SYSCOA révisé (2001)
- Les représentants du personnel
- Audit commercial et marketing
- etc.

AU BENIN

Monsieur SERE est formateur vacataire des formateurs de l'ERSUMA, (Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA, à Porto Novo). Plus de 12 formateurs en provenance de tous les Etats parties au Traité de l'OHADA, formés de 2002 à nos jours, constitués des groupes cibles ci – après :

- Experts comptables et judiciaires
 - Magistrats
 - Auxiliaires de justice (avocats, huissiers, notaires, syndics liquidateurs, etc.)
 - Autres
- Formation des agents des administrations financières des Etats parties en droit comptable OHADA et l'Acte uniforme relatif au contrat de marchandises par route
 - Formation des membres des juristes camerounais sur le sur le Droit Comptable OHADA et l'Acte uniforme relatif au contrat de marchandises par route en décembre 2006 en novembre 2006
 - Formation des membres de l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones (AA-HJF) sur le Droit OHADA en décembre 2006

AU SENEGAL

- BIAO SENEGAL : Formation des agents de la DAF en techniques de contrôle interne
- SONACOS (SENEGAL) : Réorganisation de la Direction commerciale et formation en technique de recouvrement

MAURITANIE

- GREP : Assistance à l'élaboration des programmes de formation

AU CAMEROUN

- ANIMATION DES SEMINAIRES SUR L'ACCUEIL EN SITUATION DE FACE A FACE ET L'ACCUEIL TELEPHONIQUE avec BIKANDA Conseils SA :
 - Compagnie nationale d'Assurance (CNA)
 - Société nationale d'électricité
 - NOVOTEL (Groupe ACCORD)
 - Chocolaterie du Cameroun (CHOCOCAM)
 - Office National des Ports du Cameroun (ONPC)
 - Société National d'investissement (SNI)
 - Société Camerounaise des Droit d'Auditeurs (SOCAMDRA)
 - CAMLAIT (production de lait)
 - MILKY WAY (fabrication de lait concentré)
 - Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)
 - Hôtel SOFITEL MONT – FEVE
 - Société Nationale d'Electricité (SONABEL)
 - Compagnie Camerounaise d'assurance et de Réassurance (CCAAR) filiale de l'U.A.A.– France.

- ANIMATION DES SEMINAIRES SUR LE DROIT COMPTABLE OHADA (2003) pour une vingtaine d'entreprises

Missions d'organisation et de mise en place de systèmes (organisation et procédures)

Monsieur SERE a également, en tant que Directeur de mission conduit et supervisé des missions d'audit et de conseil :

Au NIGER**■ INSTITUT DE RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER (INRAN) :**

- Mise en place d'un système d'information automatisé et formalisation des procédures de gestion.

Au BURKINA**■ SOPAFER – B :** Elaboration du manuel des procédures suite aux recommandations de l'AG des sociétés d'Etat :

- adaptation du plan comptable et du guide d'application
- élaboration de l'organigramme détaillé et des fiches de poste
- élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptable
- élaboration de la charte et du manuel d'audit interne
- formation du personnel à la mise en œuvre des nouveaux outils

■ CAISSE GENERALE DE PEREQUATION (C.G.P) :

- élaboration de l'organigramme et du recueil des procédures de gestion.
- élaboration d'un guide de contrôle des procédures.

■ SONABEL : Mise en place du SYSCOA

- adaptation du plan comptable et du guide d'application
- élaboration de l'organigramme détaillé des services comptables
- élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptable
- formation du personnel à la mise en œuvre des nouveaux outils

■ SIFA Groupe CFAO : Mise en place du SYSCOA

- adaptation du plan comptable et du guide d'application
- élaboration de l'organigramme détaillé des services comptables

- élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptable
- formation du personnel à la mise en œuvre des nouveaux outils
- formation de l'encadrement au contrôle interne

■ **BURKINA & SHELL : Mise en place du SYSCOA**

- adaptation du plan comptable et du guide d'application
- élaboration de l'organigramme détaillé des services comptables
- élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptable
- formation du personnel à la mise en œuvre des nouveaux outils

■ **Groupe BURKINA MOTO (SOTRAO, BM, Burkina transport) : Mise en place du SYSCOA**

- adaptation du plan comptable et du guide d'application
- élaboration de l'organigramme détaillé des services comptables
- élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptable
- formation du personnel

■ **LOTIERIE NATIONALE BURKINABE :**

- élaboration du cahier de charges d'organisation pré - informatique.
- élaboration du Manuel des procédures.

■ **Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) :**

- audit organisationnel (mise en place système comptable et procédures de gestion);
- étude d'informatisation (évaluation des besoins et élaboration du cahier des charges)

■ **SAEL :**

- élaboration du manuel des procédures de gestion

■ **Régie des Transports en commun X9 :**

- élaboration de l'organigramme et du manuel des procédures de gestion

■ **BUMIGEB : Réorganisation de la DAF et formalisation des procédures (Cycle trésorerie et stocks).**

- élaboration du manuel de contrôle.
- formation de l'auditeur interne.
- formation de l'encadrement au contrôle interne

■ **CCVA :**

- élaboration du manuel des procédures de gestion
- actualisation du manuel suite au SYSCOA

■ **SOPAFER B :**

- élaboration du manuel des procédures de gestion (février 2000)

■ **BBDA :**

- élaboration du manuel des procédures de gestion
- mise en place des fiches de postes et élaboration du budget

■ **DAF/ MFB :**

- Audit organisationnel : diagnostic des capacités opérationnelles et description des postes

■ **Initiative PPTE :**

- élaboration du manuel des procédures

■ **ONEA :**

- élaboration du manuel des procédures suite aux recommandations de l'AG des sociétés d'Etat

■ ONATEL :

- mise en place de la comptabilité auxiliaire (outils et procédures)
- élaboration de la charte et du manuel d'audit interne (janvier 2000)

Missions de révision légale et contractuelle

1 Mandats du Commissaire aux comptes au Burkina :

- ECOBANK,
- CGP,
- CENATRIN,
- SENISOT,
- MABUCIG.

2 Audits contractuels

AU BURKINA

- ◆ **PPIE (Programme Pilote Intégré –VIH/SIDA) :** Audit Comptable et Financier exercice 2002-2006. Financement PNUD
- ◆ **Projet d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) :** Audit des comptes 2005 des CHR ci-après :
 - CHR de Tenkodogo
 - CHR de Dori
 - CHR de Fada
 - CHR de Kaya
- ◆ **Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire (PAMAC),** Audit des projets NEX exercice 2005, financement PNUD:
 - Appui au monde associatif
 - Lutte contre le SIDA fonds Danois
 - Lutte contre le SIDA fonds BAD
 - Lutte contre le SIDA fonds Pays Bas
- ◆ **FAO : Bureau de la Représentation Burkina,** Audit des comptes 2002, 2003, 2004 ,2005
- ◆ **Audits trimestriels des comptes du Programme Décennal du Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) avec le Bureau du Projet Education (BPE) 2003 et 2004** Financement Banque Mondiale ;
- ◆ **Audits annuels des comptes des opérateurs avec le Fonds d'Appui pour l'Éducation Non Formelle (FONAENF) pour les campagnes 2002-2003 et 2003-2004 ;**
- ◆ **Université de Ouagadougou, Projet ENRECA -IDR – UFR / SHS:** Audit des comptes 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003,2004,2005.
- ◆ **Association SOS Village d'enfants :** Audit des comptes 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004, 2005
- ◆ **Programme de développement socio-économique de la zone transfrontière BF-Ghana-Libéria de l'onchocercose,** financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet appui aux organisations paysannes de la province de Kompienga dans le cadre de la sécurité alimentaire et la décentralisation,** financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004

- ◆ **Projet appui à la préparation d'un plan de réforme institutionnel et juridique pour la décentralisation dans le secteur forestier**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet opération acacia : projet d'appui à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté et à la lutte contre le dégradation des sols dans les pays producteurs de gomme et de résine**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet diversification du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire(PSSA)**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet promotion de la qualité de l'alimentation de rue à Bobo-Dioulasso**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet appui à la promotion de la culture du manioc dans le sud du Burkina Faso**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet appui à la fertilisation de la législation semencière**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet renforcement des capacités stratégiques des organisations paysannes**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **Projet mise en œuvre de la composante « diversification » du programme spécial pour la sécurité alimentaire**, financement FAO audit des comptes 2002, 2003 et 2004
- ◆ **AVLP (Association vive le paysan) : Audit financier contractuel des comptes 1991, 1992, 1993**
Financement CARE Canada.
- ◆ **PROGRAMME FEFGA: Vérification et certification des comptes 1994-1995, 1996**, Financement PNUD
- ◆ **CREDO : Vérification et certification des comptes 1999-2000.**
- ◆ **Projet ENRECA / BOTANIQUE (Université de Ouagadougou) : Audit des comptes 1997, 1998, 1999, 2000.**
- ◆ **Projet hydraulique /SOUROU – NAYALA : Audit des comptes 2000.**
- ◆ **ASUDEC (Université de Ouagadougou) : Audit des comptes 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002.**
- ◆ **Société des hôtels (RAN, Indépendance, Silmandé) : Révision des comptes dans le cadre de la restructuration du secteur hôtelier (Mission réalisée en 1995 avec le Cabinet FIPAREX du Burkina)**
- ◆ **UCOBAM : Audit comptable et financier (exercice 2002)**
- ◆ **MBDHP : Audit des comptes (exercice 2004), Financement DIAKONIA**
- ◆ **Association des journalistes du Burkina** Audit des comptes (exercice 2003 et 2004), Financement DIAKONIA
- ◆ **Atelier théâtre Burkinabé : Audit des comptes (exercice 2004), Financement DIAKONIA**

- ◆ **Association Féminine de Développement Buayaba** : Audit des comptes (exercice 2004), Financement DIAKONIA
- ◆ **Association Ton** : Audit des comptes (exercices 2003 et 2004), Financement DIAKONIA
- ◆ **Programme de renforcement de la gouvernance économique** : Audit des comptes (exercice 2003), Financement PNUD
- ◆ **La Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS)** : Audit financier et comptable (avril – juillet 1993) ;
- ◆ **ONG ACCEDES (Bobo)**, Audit des comptes 2003 ;
- ◆ **Projet santé maternelle et néo-natale**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet excision**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet. Claims « année 1 »** Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet claims « année 2 »**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet PPDS II**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Santé urbaine et équité**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **UERD/avortement**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet UERD/AGI – SIDA** ; Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet DIAKONIA 2**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet union européenne**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet NIH/SIDA**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet Gouvernement** ; Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet LAF**, Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet institution** ; Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet UO/UDM** ; Audit des comptes 2002 et 2003 ;
- ◆ **Projet séminaire IUSSP**, Audit des comptes 2002 et 2003.

AU SENEGAL

- ◆ **La Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS)** :
- Audit financier et comptable (avril – juillet 1993).

Mise en place d'un logiciel de gestion de projet et assistance comptable :

- PVCBO
- PPLS
- GEPRENAF

- IRSAT
- PNGT
- INERA
- CES/AGF
- PEPP comptable
- SCPB
- PIHES

Missions d'appui conseil en management des ressources humaines

- **Planification (étude des emplois)** : X9 ; CATHWEL, SAP, CGP, MOBIL, ...
- **Aide à l'acquisition (recrutement)** : MOBIL, TOTAL, ELF, SAP, TOBACCO, AFD, ACOPAM, ONEA, SONABEL, ...
- **Formation (évaluation des besoins et formation)** : SONABEL ; ONEA, BUMIGEB, ONATEL, DDBA, CNSS, ONBAH, LONAB,
- **Evaluation (motivation)** : SONABHY, MOBIL.
- **Elaboration du bilan social** : CARFO.

Langues :

Langue	Niveau					
	Lu	Parlé	Ecrit	Moyen	Bon	Excellent
Français	X	X	X			X
Anglais	X	X		X		
Dioula		X				X
Mooré		X				X

Attestation :

Je, soussigné, certifie sur base des données à ma disposition, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Ouagadougou, le 29 janvier 2007

Souleymane SERE

Annexe2**Plan d'Action du CLUB OHADA GUINEE (Exercice 2007) :**

Le Club Ohada Guinée, dans le cadre de ses Activités de Promotion et de Vulgarisation du Droit Ohada en République de Guinée se fixe pour objectif l'exécution du plan d'Action ci-dessous pour l'exercice 2007.

Rentre dans le cadre du plan d'Action du **CLUB OHADA**, toute activité que l'organisation compte mettre en œuvre, et développer pour cette année et se rapportant à ses objectifs.

Ainsi, le Conseil d'Administration propose trois programmes à exécuter.

Chaque Programme comprend un ensemble d'Activités se trouvant dans le même cadre et dont la responsabilité est assurée par un membre du Conseil d'Administration désigné à cet effet et devant travailler avec les autres membres de l'Organisation sous la supervision du Président du Conseil d'Administration.

A- Programme 1 : Mise à jour des Engagements de la Guinée**Responsable du Programme:**

M. DIALLO Thierno A B, Président de l'Organisation.

Objectif : L'exécution de ce programme est une priorité pour le CLUB OHADA GUINEE.

Il a pour objectif de mener des démarches jusqu'à obtenir de l'Etat Guinéen, le Paiement complet de la cotisation de la Guinée.

Durée : L'exécution de ce programme s'étend de Janvier 07 à l'obtention du paiement de la Cotisation par l'Etat Guinéen.

B- Programme 2 : Promotion et Formation**Responsable du Programme:**

Alhassane Naby CAMARA, Secrétaire Général.

Objectif : La promotion et la formation comprennent tout ce qui est vulgarisation de cette nouvelle législation.

L'Objectif est non seulement de continuer à faire connaître cette nouvelle législation, mais aussi, assurer la formation des praticiens, notamment : les Magistrats, Auxiliaires de Justice, praticiens en entreprises etc.

Pour cette année 2007, les objectifs de formation concerneront essentiellement les Actes Uniformes les moins diffusés :

-l'AU sur le Droit de l'Arbitrage (2 conférence-débats, chacune à l'attention respectivement des opérateurs économiques et des étudiants des universités).

Pourquoi ce public cible ?

Les Opérateurs Economiques : En raison du sérieux manque de moyens de la Chambre d'Arbitrage de Guinée, une large diffusion de cet AU n'est pas assurée au niveau des opérateurs économiques.

Ce qui explique leur méconnaissance de l'Arbitrage Commercial et en conséquence, son faible recours.

Les Etudiants : Ils sont visés suite au constat fait sur l'absence du cours sur le Droit de l'Arbitrage dans les programmes d'enseignement universitaires en faculté de Droit en Guinée.

Or, compte tenu de l'importance de cet AU, avec les moyens modernes de règlement des différends commerciaux qu'il instaure, sa connaissance, bien entendu au même titre que les autres Actes Uniformes, interpelle le Juriste Africain Moderne.

-l'AU sur la Comptabilité OHADA :

Cet Acte Uniforme est le moins diffusé de toute la législation OHADA.

Il est complètement méconnu du juge guinéen et des praticiens en entreprise.

C'est pourquoi, le CLUB OHADA l'insère dans ses programmes de diffusions.

Le Club fera appel à des experts étrangers reconnus dans leur maîtrise de cet AU qui sera diffusé sous forme de séminaire.

-l'Acte Uniforme sur le Contrat de Transports de Marchandises par route :

Il est le plus récent des Actes Uniformes, ce qui explique sa méconnaissance dans l'environnement Juridique Guinéen.

Sa diffusion sera faite à travers une conférence-débats, présentée par un spécialiste aux Magistrats, Avocats et opérateurs économiques se trouvant dans le secteur de la distribution de marchandises ou le transport.

Ceux-ci sont choisis compte tenu de leur implication dans l'application de cet AU.

En dehors de ces programmes de formation, il y a la commémoration de la Journée du 21 Novembre 2007 à Conakry, date de ratification du traité par la République de Guinée.

Tableau Récapitulatif et Indicatif des Périodes d'Exécution **Du Programme Formation et Promotion**

<u>Désignation</u>	<u>Mode diffusion</u>	<u>Qtité</u>	<u>Public Cible</u>	<u>Période</u>
Diffusion AU Arbitrage Commercial	Conférence-débats	1	Opérateurs Economiques	Janvier
	Conférence-débats	1	Etudiants	Mai
Diffusion AUCTMR	Conférence-débats	1	Magistrats et Praticiens en entreprises	Avril
Diffusion SYSCOHADA	Séminaire	1	Avocats, Magistrats, Transporteurs	Septembre
Commémoration 7ans Ohada-Guinée	Journées OHADA	2	Etat, Justice, Auxiliaires Justice, opérateurs économiques etc.	20 et 21 Nov.07

C- Programme 3 : Développement et renforcement de Capacités

Responsable du Programme:

DIALLO Amadou Oury, Vice Président

Objectif :

Ce programme a pour objectif de renforcer la capacité d'Actions du Club OHADA, par la mise en place d'Antennes au sein des Universités et la signature d'un Partenariat de 2 ans avec la Chambre d'Arbitrage de Guinée pour une collaboration réciproque dans toutes les actions visant la promotion et la vulgarisation de l'OHADA en République de Guinée, ainsi que la création de l'Association Panafricaine des Clubs OHADA.

-Création des Antennes OHADA: Pour cette année, les antennes ohada seront installées dans les deux principales universités (Pour le Privé Kofi Annan et le Public, Sonfonia). Ces Antennes seront agréées par le Conseil d'Administration et seront membres de l'Organisation.

Leur mise en place permettra une certaine centralisation des Actions et dynamisera d'avantages les activités de diffusion de l'ohada dans les centres universitaires et surtout dans le suivi et la gestion de la relation avec l'UNIDA qui doit pouvoir contrôler, sinon être effectivement imprégnée de l'impact de son assistance à la Guinée.

Période : Février 2007

-Partenariat avec la CAG : Compte tenu des objectifs de la CAG qui se recourent avec ceux du CLUB OHADA, un partenariat est signé entre les deux pour un meilleur dynamisme de leurs actions, et ce, pour une période de deux (2) ans à compter de cette année.

Période : Signature : entre le 1^{ER} et le 20 Février 07
Durée : 2 ans

-L'Association Panafricaine des Clubs OHADA :

Dans le souci de mieux accomplir leurs missions communes, chacun dans son pays d'origine, le CLUB OHADA GUINEE, avec l'appui de l'UNIDA entend mener des actions pour la mise en place de cette association de CLUBS OHADA de l'espace ohada.

Echanges d'expériences pour un meilleur dynamisme d'Actions respectives, tel est l'objectif principal recherché.

Période : A partir du 1^{er} Mars

Toutes ces actions prévues dans les programmes ci-dessus, seront menées en étroite collaboration avec le Président du Conseil d'Administration.

Des réunions régulières de travail se tiennent tous les Vendredi au siège du CLUB pour les comptes rendus d'Actions, en vue de réorienter les stratégies d'interventions sur le terrain.

Chaque fin de mois, le Conseil d'Administration sortira une note d'information à l'attention des membres du club, qui pourront faire part de leurs points de vue et suggestions par écrit. (Tâche confiée au SG)

L'UNIDA recevra quant à elle, de brefs comptes rendus au fur et à mesure de l'exécution des différents programmes. (Tâche confiée au PCA)

Fin de Programme.